

TDF et CI-ORTF fin d'une histoire ?

Ce que le compte-rendu du CSE du 15/02/2024 ne dit pas sur le CI-ORTF...

Lors de ce CSE a été abordé l'avenir des relations entre le CI-ORTF et le CSE de TDF, et donc de la possibilité ou non pour les salariés de TDF de bénéficier des prestations et des sites du CI-ORTF.

Petits rappels historiques :

- Depuis 2005, le CE de TDF ne versait pas les 1,4% de sa masse salariale, mais plutôt la moitié, au prétexte que la société TDF mettait à disposition du CI-ORTF 3 sites (Beg-Meil, Val Lourons et Quimerc'h). A l'époque, M. P. Berthé, secrétaire du CCE, a profité de sa position majoritaire pour capter les sommes non versées au CI-ORTF et en faire bénéficier **sa société** Vazi.net.
- Les années passants, aucun CE puis CSE n'a remis en cause cette diminution de subvention, permettant ainsi au CSE de TDF de « s'épanouir » au détriment du CI-ORTF.
- Cette situation a perduré jusqu'à la mise en place récente du CASCI, qui a demandé une participation du CSE de TDF en adéquation avec sa consommation.

Les élus CGT du CSE ont fait des remarques pendant ce CSE de février. Elles n'apparaissent ni dans le compte-rendu du secrétaire, ni dans le courrier du 19/02 adressé à tous les salariés.

Ils ont défendu notre patrimoine historique. Mais ils ont bien vite compris que la majorité du CSE voulait profiter de cette situation pour se débarrasser définitivement du CI-ORTF.

Cette majorité, sachant que cette décision est impopulaire a donc systématiquement proposé l'inacceptable au CI-ORTF et ainsi, lui fait porter la responsabilité du désaccord.

C'est un pan de notre histoire qui s'écroule aujourd'hui. Cette structure inter-entreprise que nous quittons véhiculait bien plus que des colos et des séjours vacances, elle était le souvenir glorieux de l'ORTF, issue, après son éclatement, de la volonté des élus de chacune des sociétés créées en 1975, de maintenir un lien social fort entre tous.

Les centres patrimoniaux du CI-ORTF sont gérés dans cet esprit, et avec la volonté de faire de la qualité et du lien avant tout. Nous ne retrouverons pas cet état d'esprit dans les usines à vacances que nous propose déjà le CSE, qui ne met en avant que l'aspect pécunier dans cette discussion.

De bons comptables, sans mémoire, sans scrupule...

Malgré nos alertes et celles des salariés attachés au CI-ORTF, malgré nos demandes auprès du secrétaire du CSE de faire une contreproposition au CI-ORTF, nous ne pouvons que déplorer le désengagement du CSE de TDF auprès du CI-ORTF.

Salariés, il vous appartient aujourd'hui de faire changer d'avis les représentants majoritaires au CSE...

